

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES - STAGES EN CENTRE ET EN LIGNE

version en vigueur à compter du 04/04/2025

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles La société Stages.CL, SASU au capital social de 100,00 €, dont le siège social est 1 rue de Stockholm, 75008 Paris, immatriculée au RCS de PARIS sous le Numéro B948 447 230, dont le numéro de TVA intracommunautaire est le FR59948447230 (ci-après « **COURS LEGENDRE** ») propose des stages de révision du CM1 à la Terminale, des stages de préparation aux concours, en présentiel ou à distance ainsi que des stages Day Camp (ci-après ensemble les « **Stages** ») dont la liste et les caractéristiques sont décrites sur le site internet de COURS LEGENDRE (ci-après le « **Site** »). Les Conditions générales de services sont complétées par le catalogue des Stages disponible sur le Site.

Pour tout élève mineur, les présentes conditions générales (ci-après les « **CG** ») doivent être acceptées par son représentant légal. Les élèves et les parents sont désignés ci-après indistinctement la « **Famille** ».

La Famille et COURS LEGENDRE sont dénommés ensemble « **les Parties** ».

Les CG sont accessibles et imprimables à tout moment sur le lien <https://cours-legendre.fr/conditions-generales-de-vente/>

ARTICLE 1– Stages proposés

L'ensemble des Stages proposés par COURS LEGENDRE est consultable sur le catalogue des Stages (le « **Catalogue** ») disponible sur le Site www.cours-legendre.fr

Le Catalogue indique, pour chaque niveau proposé, les dates de Stages, leur durée, les tarifs et le ou les établissements dans lesquels se tiennent les Stages.

Avant toute inscription, la Famille doit consulter le Catalogue et s'assurer que le Stage choisi est proposé à des dates et dans un établissement qui lui conviennent. La Famille doit également s'assurer que les matières choisies ne sont pas enseignées aux mêmes heures.

1.1 Stages de révision et Stages de préparation au(x) concours

COURS LEGENDRE propose des stages en présentiel dans les établissements partenaires mentionnés dans le Catalogue ainsi qu'à distance.

Les Stages ont lieu à partir d'un nombre minimum d'élèves inscrits et pour un maximum de 12 (douze) élèves pour les Stages de révision et un maximum de 20 (vingt) élèves pour les Stages de préparation au concours.

Les Stages à distance (dénommés « **Visio** » dans le Catalogue) consistent :

- Soit en des stages hybrides (disponibles pour les stages de préparation aux concours) lors desquels l'élève participe à distance à un stage qui se tient en parallèle en présentiel (les « **Stages Hybrides** ») ;
- Soit en des stages 100% en ligne lors desquels l'ensemble des élèves suivent le Stage à distance (les « **Stages 100% en ligne** »).

Les tarifs varient en fonction du lieu du Stage (un tarif Paris et un tarif régions et Visio) ainsi que du nombre de matières choisies.

1.2. Stages Day Camp

Ces Stages consistent en des cours le matin dans l'établissement mentionné dans le Catalogue et des activités sportives l'après-midi avec le partenaire de COURS LEGENDRE également mentionné dans le Catalogue.

Ils s'adressent aux élèves à partir du CM1 jusqu'à la 3^{ème} et ont lieu à partir d'un nombre minimum d'élèves inscrits pour un maximum de 12 (douze) élèves.

Les matières enseignées pendant les Stages Day Camp ainsi que les activités sportives sont communes à l'ensemble des élèves participants, aucun choix n'est proposé lors de l'inscription. La Famille doit prévoir un déjeuner et un goûter.

Le Catalogue indique les dates, lieux et matières des Stages Day Camp.

Les tarifs varient en fonction de la classe de l'élève.

ARTICLE 2 – Modalités d'inscription

La Famille peut s'inscrire uniquement pour toute la durée d'un Stage qui ne peut être scindé en journée. COURS LEGENDRE se réserve le droit de refuser l'inscription d'un élève en cas de non-respect des présentes CG lors d'un précédent Stage, notamment en cas de mauvais comportement ou de retard de paiement.

Toute inscription à un Stage se fait en ligne sur le Site ou via un téléconseiller COURS LEGENDRE qui, à la suite d'un échange téléphonique avec la Famille, adresse les présentes pour signature ainsi qu'un lien de paiement afin de réserver le Stage. Même lors d'une inscription en ligne sur le Site, un téléconseiller COURS LEGENDRE contacte la Famille afin de vérifier l'ensemble des informations.

Pour toute inscription, la Famille doit remplir le questionnaire disponible sur le Site. Le questionnaire est identique pour tous les Stages, aussi la Famille doit impérativement vérifier les dates, lieux et horaires des matières à choisir dans le Catalogue. Les réponses aux questionnaires relevant de la seule responsabilité de la Famille, toute erreur de dates, lieu ou matières choisies pour le Stage ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de COURS LEGENDRE ni donner lieu à un quelconque remboursement.

En fin de questionnaire, un récapitulatif du Stage est soumis à la Famille pour confirmation.

Toute inscription à un Stage implique l'acceptation expresse et sans réserve des CG. Cette acceptation ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. La Famille qui n'accepte pas d'être liée par les CG ne peut pas inscrire un élève à un Stage.

Un récapitulatif des informations relatives au Stage ainsi que les présentes CG sont adressés à la Famille pour signature électronique. La Famille doit impérativement signer les présentes afin de valider l'inscription au Stage. En cas de paiement en plusieurs fois, l'inscription sera définitivement validée une fois le montant total du Stage encaissé par COURS LEGENDRE.

ARTICLE 3 - Engagements de la Famille

Afin d'assurer le bon déroulement des Stages, la Famille garantit que le niveau du Stage choisi correspond à la classe effective de l'élève. Afin de vérifier l'adéquation du niveau, la Famille s'engage à répondre à COURS LEGENDRE ou à contacter COURS LEGENDRE afin de valider le Stage choisi. En cas d'inadéquation du niveau de l'élève par rapport au Stage, COURS LEGENDRE se réserve le droit de changer l'élève de Stage. Ce changement ne pourra donner lieu à aucun remboursement ni au versement d'aucune indemnité et la responsabilité de COURS LEGENDRE ne pourra pas être engagée à ce titre.

La Famille s'engage à respecter les jours et horaires des Stages. Tout retard ou absence ou départ anticipé devra être signifié à COURS LEGENDRE par email à contact.famille@cours-legendre.fr ou par téléphone au 01 42 71 91 71 .

La Famille doit être couverte par une assurance responsabilité civile couvrant les dommages pouvant survenir à l'occasion des Stages. La Famille est informée et accepte que l'élève est sous la responsabilité de COURS LEGENDRE uniquement à partir de l'heure de début du Stage sous réserve de la présence de l'élève et jusqu'à l'heure de fin du Stage, à l'exclusion des heures de repas et des temps de transport.

Tous les élèves de primaire, y compris les élèves de CM2 préparant l'entrée en 6ème, ne sont pas autorisés à rentrer seuls sauf demande écrite et préalable des parents, adressée par email. De même, les parents devront prévenir COURS LEGENDRE de toute personne tierce habilitée à venir chercher l'élève, par email en indiquant les nom et prénom de ladite personne.

Tous les élèves en année de 6ème et au-delà, sont présumés pouvoir rentrer seuls. Tout parent ne souhaitant pas laisser l'élève rentrer seul devra le mentionner à COURS LEGENDRE par email.

Avant toute inscription au Stage Day Camp, le représentant légal doit s'assurer des aptitudes physiques de l'élève pour pratiquer une activité physique. Toute opération, maladie ou autre élément susceptible d'impacter la pratique d'une activité physique devra être signalé préalablement et par écrit à COURS LEGENDRE.

Pour toute inscription au Stage Prépa Accès et Sésame Admis ou remboursé, l'élève s'engage à présenter toutes les écoles du concours Accès et au moins 7 (sept) écoles pour le concours Sésame. A défaut, en cas d'échec, aucun remboursement ne pourra être demandé.

Les Stages en Visio nécessitent un ordinateur (ou a minima une tablette) et une connexion internet ainsi que l'installation du logiciel Zoom pour les Stages 100% en ligne et la création d'un compte Liveclass pour les Stages Hybrides (ensemble les « Outils »). La création de ce compte pourra se faire en cliquant sur le lien Liveclass adressé par COURS LEGENDRE une fois l'inscription au Stage validé. Il est obligatoire pour l'élève d'activer sa caméra.

Il appartient à la Famille de créer un compte sur les Outils et de lire attentivement leurs conditions générales d'utilisation disponibles sur leur site internet respectif www.liveclass.fr/cgu/ et <https://explore.zoom.us/fr/terms/> dans la mesure où elle contractualise directement avec eux. La Famille doit s'assurer que son matériel est compatible avec les Outils et qu'elle dispose d'une connexion internet avant toute inscription au Stage. Il est recommandé à la Famille de réaliser des tests avant de participer au Stage. La responsabilité de COURS LEGENDRE ne pourra pas être engagée en cas de dysfonctionnement des Outils.

ARTICLE 4 – Ethique et comportement

L'élève s'engage à participer au Stage avec sérieux et implication et à respecter toute règle de sécurité, sanitaire et de bonne conduite affichée au sein de l'établissement accueillant le Stage, et ce, au même titre que l'élève participant à un Stage en Visio doit respecter un comportement responsable, participer au Stage en Visio depuis un lieu privé, silencieux et à fond neutre.

L'élève s'engage à :

- Adopter un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-être en collectivité et le bon déroulement du Stage,
- Adopter un ton approprié, respectueux et courtois dans les échanges avec l'enseignant et avec les autres participants du Stage,
- Allumer sa caméra lors de la participation à un Stage en Visio afin de permettre le bon déroulement du Stage.

L'élève s'engage à avoir une tenue vestimentaire correcte et décente afin d'assurer un environnement de travail professionnel. (Sont interdits : les couvre-chefs, les tenues au-dessus du genou, les tenues ne couvrant pas le dos ou le nombril, les tenues transparentes, et les tenues véhiculant des messages insultants ou blasphématoires).

L'usage d'appareils multimédia (téléphone portable, tablette, montre connectée) est interdit dans l'enceinte des établissements accueillant les Stages. Ils devront être éteints, rangés dans le sac et non visibles dès l'entrée au sein de l'établissement accueillant le Stage.

Les animaux ne sont en aucun cas autorisés sur les sites des établissements accueillant les Stages.

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit d'introduire des armes, substances explosives, inflammables ou volatiles, des bouteilles, récipients, objets tranchants ou contondants et d'une manière générale tout objet susceptible de servir de projectile, tout objet dangereux, des signes de toute taille de nature politique, idéologique, religieuse ou publicitaire. Tout contrevenant engage sa responsabilité et s'expose à des poursuites. En outre, COURS LEGENDRE pourra exclure le contrevenant définitivement du Stage sans remboursement, sans préjudice des éventuels dommages et intérêts que COURS LEGENDRE pourrait réclamer au regard du préjudice subi.

Toute intimidation ou harcèlement, sous quelque forme que ce soit, sont strictement interdits, y compris, mais sans s'y limiter :

- Les commentaires verbaux ou écrits relatifs à l'orientation sexuelle, au handicap, à l'apparence physique, à la race, à l'âge, à la religion ;
- La création, le partage de contenus ou l'expression de propos obscènes, menaçants, violents, racistes, insultants, calomnieux, dénigrants, trompeurs, discriminatoires, harcelants, pornographiques ;
- La création, le partage de contenus ou l'expression de propos qui équivalent à la justification de crimes contre l'humanité, susceptibles d'inciter à la haine raciale, religieuse ou ethnique, à la violence ou au terrorisme ;
- L'intimidation.

Toutes actions ou comportements qui ont un impact sur la sécurité et le bien-être d'un élève ou d'un enseignant sont interdits, notamment la promotion de toute activité criminelle ou violente, le harcèlement, un langage et/ou un contact physique inapproprié, un comportement ou des actions considérés comme menaçants.

Si un élève se livre à de tels comportements, COURS LEGENDRE peut prendre toute mesure qu'il juge appropriée, y compris l'expulsion du contrevenant du Stage sans remboursement, la suspension temporaire ou permanente de l'accès au Stage en Visio, le refus à toute inscription future chez COURS LEGENDRE, sans préjudice de toute réclamation légale que COURS LEGENDRE pourrait faire valoir.

Si la Famille constate ou est témoin d'un comportement inapproprié lors d'un Stage, elle doit contacter COURS LEGENDRE et/ou le signaler immédiatement en appelant le 0142719171 ou en envoyant un courriel à contact.famille@cours-legendre.fr. COURS LEGENDRE prendra toutes les préoccupations soulevées au sérieux et traitera les incidents dans la plus stricte discrétion.

ARTICLE 5 – Conditions financières

Tout Stage entamé est entièrement dû et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, même au prorata, quelle que soit la cause invoquée.

5.1. Tarifs. Les prix indiqués dans le Catalogue s'entendent toutes taxes comprises. Ne sont pas inclus les frais de repas ni le matériel nécessaire à la participation au Stage (feuilles, stylos, matériel de géométrie, etc.) qui demeure à la charge de la Famille.

Le prix des Stages de révision et de préparation aux concours n'inclut pas les frais de transport qui demeurent à la charge de la Famille.

Le prix des Stages en Visio n'inclut pas le coût de la connexion à Internet ni le coût des moyens techniques nécessaires à la connexion (ordinateur, tablette, etc.) qui demeurent à la charge de la Famille.

Le prix des Stages Day Camp inclut les frais de transport en navette de l'établissement au centre sportif du partenaire. Le transport est réalisé par une société de transport tierce.

5.2. Modalités de facturation et de paiement. A l'issue du questionnaire d'inscription, la Famille a le choix entre payer directement sur le Site ou être rappelée par un téléconseiller.

En tout état de cause, seul le paiement de la totalité du prix du Stage confirme définitivement l'inscription. Pour le paiement en ligne, COURS LEGENDRE fait appel à Stripe en tant que prestataire de paiement. Stripe est une plateforme de paiement en ligne présente, notamment aux Etats-Unis et en Europe, qui facilite les transactions sécurisées.

La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire de la Famille après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par la Famille.

Des paiements en plusieurs fois sont également disponibles en ligne par carte bancaire via le prestataire de paiement Klarna, dont le siège social est situé à Stockholm en Suède.

Les cartes bancaires acceptées sont celles mentionnées sur la page de paiement du Site. La Famille contracte directement avec le prestataire de paiement qui conserve seul les coordonnées bancaires aux fins de réalisation des paiements, COURS LEGENDRE ne conservant aucune coordonnée bancaire.

Conformément à l'article L. 133-8 du Code Monétaire et Financier, l'engagement de payer, donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, la Famille autorise le prestataire de paiement à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au prix tout compris.

À cette fin, la Famille confirme qu'elle est le titulaire de la carte bancaire à débiter.

Selon le montant et après proposition de COURS LEGENDRE, la Famille a la possibilité de payer en plusieurs fois par prélèvement SEPA via le prestataire de paiement GoCardless, établissement de paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation pour la gestion et la réalisation des transactions financières. En tout état de cause, le solde du montant total du Stage devra être payé au plus tard 15 (quinze) jours avant la date de début de Stage. Si la totalité du prix du Stage n'a pas été payée par la Famille dans ce délai, COURS LEGENDRE se réserve le droit de refuser à l'élève l'accès au Stage. Dans cette hypothèse, COURS LEGENDRE contactera la Famille qui sera tenu de venir chercher l'élève.

La Famille confirme qu'elle est titulaire du compte bancaire déclaré. Quel que soit le mode de paiement choisi, la Famille contracte directement avec le prestataire de paiement pour ce qui a trait à la transaction financière, ce qu'il reconnaît et accepte. Le prestataire de paiement pourra solliciter des informations complémentaires de la part de la Famille, notamment au regard de la réglementation KYC (Know Your Customer) et/ou afin de s'assurer de la solvabilité de la Famille. Ainsi, la Famille est invitée à lire attentivement les conditions générales du prestataire de paiement retenu.

Les informations bancaires de la Famille font l'objet d'un traitement automatisé de données dont le responsable de traitement est le prestataire de paiement. En effet, le prestataire de paiement reçoit les informations directement de la Famille.

Dans l'hypothèse où, pour quelque raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par la Famille s'avèrerait impossible, la commande sera annulée et la vente automatiquement résiliée : l'inscription au Stage ne sera pas prise en compte.

5.3 Parrainage

La Famille peut parrainer ses amis, non encore clients de COURS LEGENDRE, en partageant un lien d'inscription permettant de lier la Famille parrain et le filleul. Le lien est valable pendant une période de 12 (douze) mois.

Une fois l'inscription au Stage validée par le filleul conformément à l'article 2, Le filleul bénéficie d'une remise de 30€ (trente euros) sur le prix du Stage.

Une fois l'inscription au Stage définitivement payée par le filleul, la Famille parrain recevra par email un code promotionnel, valable 12 (douze) mois, lui permettant de bénéficier d'une remise de 30€ (trente euros) par filleul inscrit, valable sur tous les Stages. Un seul code de parrainage peut être utilisé par achat d'un Stage.

ARTICLE 6 – Responsabilité

6.1 Chaque Partie s'engage à assumer l'ensemble des obligations mises à sa charge par les CG dans le strict respect des lois et règlements en vigueur en France. La Partie à laquelle sera imputée la responsabilité d'un manquement ou d'une faute sera tenue de réparer le préjudice subi par l'autre Partie du fait de cette inexécution ou faute.

6.2 La Famille est seul responsable du choix du Stage, des dates, lieu et matière(s) choisie(s). En cas d'erreur, aucun remboursement ne pourra être demandé et la responsabilité de COURS LEGENDRE ne

pourra pas être engagée. COURS LEGENDRE s'engage à ce que les Stages soient conformes à la description qui en est faite dans le Catalogue.

6.3 COURS LEGENDRE fait ses meilleurs efforts afin d'offrir un enseignement de qualité permettant aux élèves de progresser et/ou de confirmer leurs acquis. Cependant, COURS LEGENDRE n'offre aucune garantie quant au progrès de l'élève participant à un Stage, la réussite à des examens ou le passage dans la classe supérieure et sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée à ce titre. Nonobstant le paragraphe précédent, COURS LEGENDRE s'engage à rembourser la Famille du montant du Stage Prépa Accès et Sésame Admis ou remboursé, sans autre indemnité, si l'élève n'a été reçu à aucun concours sous réserve du respect de l'ensemble des conditions suivantes :

- l'élève a présenté toutes les écoles du concours Accès et au moins 7 (sept) écoles pour le concours Sésame ;
- l'élève a participé à toute la durée du Stage sans retard ni absence,
- l'élève a fait preuve de sérieux et d'implication dans son travail lors du Stage,
- l'élève n'a pas fait l'objet d'exclusion ou de renvoi du Stage.

6.4 COURS LEGENDRE fait ses meilleurs efforts afin de sélectionner des enseignants de qualité. En cas de comportement inapproprié d'un enseignant, la Famille doit alerter immédiatement COURS LEGENDRE qui s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires telles que notamment avertissement formulé à l'encontre de l'enseignant, suspension du contrat de l'enseignant, exclusion de l'enseignant de COURS LEGENDRE. La Responsabilité de COURS LEGENDRE ne pourra en aucun cas être engagée sur le fondement de faute commise par un enseignant, ce que la Famille reconnaît et accepte.

6.5 COURS LEGENDRE n'assume aucune responsabilité en raison de l'indisponibilité, d'un dysfonctionnement ou d'une dégradation des performances des Stages en Visio qui serait due à (i) des problèmes d'accès au réseau Internet, (ii) aux Outils, (iii) au matériel ou aux installations de la Famille. Il appartient à la Famille de vérifier la compatibilité des Outils avec le navigateur et la version de ce dernier que la Famille utilise et d'effectuer les mises à jour recommandées par les Outils.

6.6. La responsabilité de COURS LEGENDRE pourra être engagée en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs subis par la Famille, à l'exclusion de tout préjudice indirect, conformément aux dispositions du code civil.

ARTICLE 7 – Annulation - modification d'un Stage

7.1. A l'initiative de la Famille

Toute inscription à un Stage constitue un engagement ferme et définitif et la Famille ne peut en cas annuler ou modifier un Stage pour quelque cause que ce soit.

Cette interdiction d'annulation est sans préjudice du bénéfice du droit de rétractation, tel que prévu à l'article 8 des présentes.

7.2. A l'initiative de COURS LEGENDRE

En cas de force majeure, tel que visé à l'article 1218 du Code civil et/ou défini par la jurisprudence des juridictions françaises, COURS LEGENDRE peut être contraint de modifier le planning des Stages, d'annuler ou de reporter un Stage sans que sa responsabilité puisse être engagée ni qu'une quelconque indemnité puisse être réclamée. Les Parties conviennent que sont assimilés à un cas de

force majeure sans avoir à en démontrer les critères, les grèves des réseaux de transports (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne, etc.), une épidémie affectant simultanément plusieurs enseignants, un changement du calendrier scolaire, tout événement tel que manifestation ou rassemblement, rendant difficile ou dangereux l'accès à l'établissement accueillant le Stage, toute décision unilatérale de l'établissement accueillant le Stage, un virus informatique malveillant empêchant le fonctionnement des Outils.

Dans cette hypothèse, COURS LEGENDRE informera la Famille dans les meilleurs délais et s'efforcera de proposer à la Famille une alternative.

Par ailleurs, en cas de nombre d'inscrits insuffisants à un Stage, COURS LEGENDRE se réserve le droit de fusionner des Stages ou si cela n'est pas possible, de proposer à la Famille :

- De le déplacer dans un autre Stage dans un établissement dans la même ville ou de participer au Stage en Visio, ou
- De rembourser le prix du Stage.

La responsabilité de COURS LEGENDRE ne pourra pas être engagée à ce titre et aucune indemnité ne pourra être versée.

ARTICLE 8 – Droit de rétractation

La Famille a le droit de se rétracter sans donner de motif dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter du jour de l'acceptation des présentes CG.

Le délai de rétractation commence à courir au début de la première heure du lendemain du jour de l'acceptation des présentes et prend fin à l'expiration de la dernière heure du dernier jour du délai de 14 (quatorze) jours.

Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour exercer ce droit de rétractation, la Famille doit notifier à COURS LEGENDRE sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté par courrier électronique à contact.famille@cours-legendre.fr. Le modèle de formulaire de rétractation joint en annexe 1 peut être utilisé mais cela n'est pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit de transmettre la communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

En cas de rétractation des présentes CG, toute somme versée par la Famille au titre du Stage objet de la rétractation lui sera remboursée. Cette rétractation n'occasionnera aucun frais pour la Famille.

La Famille reconnaît que tout Stage entamé ne peut plus faire l'objet du droit de rétractation, ni d'un quelconque remboursement.

Par ailleurs, afin de permettre à COURS LEGENDRE d'organiser les Stages, pour toute inscription effectuée moins de 21 jours avant la date de début du Stage, la Famille sera invitée à renoncer à son droit de rétractation lors de son entretien téléphonique avec le téléconseiller COURS LEGENDRE.

ARTICLE 9 – Propriété intellectuelle

9.1 Le contenu mis à disposition de la Famille (manuel, texte, exercice, etc.) à l'occasion du Stage ne peut faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation

ou traduction sans l'accord préalable et écrit de COURS LEGENDRE. Seul un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété intellectuelle de quelque sorte que ce soit, est consenti à la Famille. A cet égard, la Famille s'interdit de divulguer et/ou d'exploiter notamment à des fins commerciales, directement et/ou indirectement, ledit contenu.

9.2 Les logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, logos, marques, etc.) exploités par COURS LEGENDRE au sein du Site ainsi que le Site lui-même sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur.

9.3 COURS LEGENDRE est propriétaire de ses Signes Distinctifs (marque, logos) et la Famille s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle afférents.

9.4 Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tout acte de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, du Site en tout ou partie, sans l'autorisation écrite et préalable de COURS LEGENDRE sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

ARTICLE 10 – Données Personnelles

COURS LEGENDRE traite les données personnelles du représentant légal et de l'élève dans le but d'organiser le Stage, de suivre sa réalisation (présence, retard) et d'émettre la facture correspondante. COURS LEGENDRE s'engage à respecter les dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 telle que modifiée par le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (Règlement général sur la protection des données). Toute personne concernée par le traitement de ses données personnelles dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, ainsi qu'un droit à la portabilité des données la concernant. Elle dispose également d'un droit d'opposition et de limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à contact.famille@cours-legendre.fr.

Pour en savoir plus sur le traitement des données personnelles, la Famille est invitée à prendre connaissance de la politique de confidentialité de COURS LEGENDRE, disponible depuis le site internet www.cours-legendre.fr. En cas de difficulté pour l'exercice de ses droits auprès de COURS LEGENDRE ou pour toute réclamation concernant le traitement de ses données personnelles, la personne concernée dispose du droit de saisir la CNIL.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, la Famille est informée qu'elle dispose du droit de s'inscrire auprès de Bloctel <http://www.bloctel.gouv.fr/> sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

ARTICLE 11 – Droit à l'image

La Famille est informée que les Stages Hybrides sont enregistrés afin de permettre à COURS LEGENDRE de vérifier le bon déroulement du Stage ainsi que de le mettre à disposition en replay dans les conditions prévues par Liveclass.

Dans ce contexte, la Famille reconnaît et accepte que des images de l'élève puisse être enregistrée et représentée en replay, accessible à l'ensemble des participants du Stage Hybride et à COURS LEGENDRE. Pour en savoir plus sur l'enregistrement des Stages Hybrides et le replay, la Famille est invitée à se reporter aux conditions générales de LiveClass (www.liveclass.fr/cgu/).

ARTICLE 12 – Résiliation

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations contractuelles ou de faute, les CG pourront être résiliées de plein droit par l'autre Partie, 15 (quinze) jours calendaires à compter de la réception d'une lettre recommandée avec avis de réception de mise en demeure restée sans effet, la date de première présentation faisant foi. La mise en demeure indiquera la ou les défaillances constatées.

ARTICLE 13 – Divers

13.1. Nullité. Si l'une quelconque des stipulations des CG s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite. Les Parties devraient alors s'efforcer de modifier cette stipulation afin qu'elle reflète du mieux possible leur intention commerciale. Il est convenu que la nullité ou l'inapplicabilité de cette stipulation n'affecte pas les autres stipulations des CG.

13.2. Non-renonciation. Toute renonciation, quelle qu'en soit la durée, à invoquer l'existence ou la violation totale ou partielle d'une quelconque des clauses des CG ne peut constituer une modification, une suppression de ladite clause ou une renonciation à invoquer les violations antérieures, concomitantes ou postérieures, de la même ou d'autres clauses. Une telle renonciation n'aura d'effet que si elle est exprimée par écrit signé par la personne dûment habilitée à cet effet.

13.3. Modification des Conditions Générales Stages. COURS LEGENDRE se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales. Cependant, les Conditions Générales applicables seront celles acceptées au moment de l'inscription au Stage, quand bien même elles auraient été modifiées ultérieurement.

13.4. Convention de preuve. Les Parties conviennent expressément que les CG signées électroniquement ont la même valeur probante qu'un écrit signé de façon manuscrite sur support papier et pourront valablement être opposées à chacune des Parties et aux tiers.

ARTICLE 14 – Médiation – Droit applicable

14.1. Droit applicable. Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

14.2. Compétence. En cas de réclamation, d'insatisfaction ou de plainte, la Famille doit s'adresser en priorité au service client de COURS LEGENDRE par courrier électronique : contact.famille@cours-legendre.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : Service Stages CL, 1 rue de Stockholm, 75008 Paris.

En cas d'échec d'accord entre les Parties à l'issue de la demande de réclamation auprès du service client de COURS LEGENDRE ou en l'absence de réponse dans un délai de deux mois, la Famille peut soumettre le différend relatif aux CG à un médiateur qui tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les Parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

Pour présenter sa demande de médiation, la Famille peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève COURS LEGENDRE, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au service client de COURS LEGENDRE.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- Soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO ;

- Soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS.

Les Parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

À défaut d'accord amiable, tout différend ou difficulté né(e) de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales sera soumis(e) à la compétence des tribunaux français selon les règles de procédure applicables.

Signature de la Famille

--	--

ANNEXE 1 – MODELE DE DECLARATION DE RÉTRACTATION

A l'attention de Stages CL, 1 rue de Stockholm, 75008 Paris

Email : contact.famille@cours-legendre.fr

Je vous notifie, par la présente, ma rétractation du Stage suivant :

Date du Stage : _____

Lieu du Stage : _____

Intitulé du Stage : _____

La date de l'inscription au Stage : _____

Prénom et nom de l'élève : _____

Adresse de la Famille : _____

Signature de la Famille (uniquement si le formulaire est envoyé au format papier)

Date : _____